



Montreuil, le 14 Août 2017

Monsieur Jean-Marc AMBROSINI  
 Directeur des Ressources Humaines du GPF SNCF  
 2, place aux Étoiles  
 CS70001  
 93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS Cedex

## Objet : préavis de grève

### Monsieur le Directeur,

La politique du Groupe SNCF tourne le dos au service public ferroviaire (Fret et Voyageur), générant de façon arbitraire des suppressions massives d'emplois, des fermetures de lignes, de gares, de guichets, de triages. Cette stratégie, malgré les moyens importants en communication déployés, suscite chez les cheminots et les usagers de la colère et de l'indignation. En effet, ils attendent de la SNCF une autre politique, qui réponde aux besoins des populations et soit respectueuse des droits sociaux des cheminots.

Trois ans se sont écoulés depuis la promulgation de la loi du 4 août 2014. Force est de constater que le contenu de ce texte que nous avons combattu, avec les cheminots, arguments et contre-propositions à l'appui, ne produit pas les effets que ses promoteurs de tout ordre ont tant vantés à l'époque.

Où en sommes-nous ?

- La dette de SNCF Réseau n'a cessé de croître et dépasse désormais les 40 milliards d'euros, et il n'est pas concevable de faire peser ce fardeau sur les cheminots en leur imposant la polyvalence à outrance et la dégradation de leurs conditions de vie et de travail ;
- L'austérité salariale est de rigueur, avec 3 années de gel des salaires et pensions des cheminots ;
- Plus de 8 900 emplois ont été supprimés depuis 2013 avec, en parallèle, une explosion du recours aux CDD et travailleurs intérimaires ;
- La sous-traitance est désormais développée à un niveau industriel, notamment à l'Équipement ;
- L'EPIC SNCF est progressivement vidé de ses prérogatives par les filialisations, externalisations, plans de départs volontaires et autres transferts d'effectifs vers les EPIC « filles » ;
- La « balkanisation » du GPF est sans précédent avec la « séparation » annoncée de la branche Gares & Connexions ;
- La mise en concurrence des cheminots est érigée en dogme, avec la création de filiales telles que TRANSKEO, dont le seul objet est de contourner le statut et la réglementation SNCF.

La logique non avouée de cette trajectoire est bien l'anticipation de l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs, souhaitée par les libéraux de tout poil.

L'exemple de Fret SNCF, laboratoire d'essai de votre politique de déconstruction de l'entreprise publique, est la parfaite illustration de ce que donne la concurrence dans le secteur ferroviaire : une impasse !

Il y a urgence à changer de cap et à se redonner les moyens d'une relance rapide du Fret ferroviaire SNCF. Cela passe par des investissements sur les installations, le retour à une politique de volume, les moyens humains et matériels nécessaires et le retour à la multi-activité.

Concernant le Matériel, ce sont de véritables plans sociaux qui sont mis en œuvre par la fermeture d'ateliers et des transferts de charge organisés vers des opérateurs privés.

Alors que la direction du GPF refuse d'entamer les négociations sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, elle organise dans le même temps l'explosion des contours de métiers, avec notamment la volonté de sédentariser les ASCT par la convergence « sol-bord », la mise en œuvre des portiques d'embarquement TGV ou le contrôle en civil.

D'autres part, malgré la mise en scène dans une vidéo de propagande conjointe de la direction de l'entreprise et des signataires de l'accord, la mise en place du forfait-jours interroge fortement l'encadrement qui vit des surcharges de travail, des cumuls de fonctions, et une explosion du temps de travail effectif, y compris en dehors du temps de travail.

Par ailleurs, vous revenez à la charge sur les facilités de circulation en prévoyant d'en priver les ascendants, d'interdire le retrait des réservations dans les guichets, et de tout mettre en œuvre pour qu'elles soient fiscalisées. Pour la Fédération CGT, cette remise en cause des droits des cheminots, qui font le Service public au quotidien, est purement inacceptable.

Enfin, concernant le logement, vous vendez le patrimoine constitué par le travail des cheminots, refusez de répondre à leurs besoins et semblez davantage préoccupé par la transformation d'ICF en bailleur comme les autres, voire par sa privatisation.

La fédération CGT des cheminots a des propositions précises sur l'ensemble des sujets précités. Nous revendiquons :

- Une réorientation de la stratégie du groupe qui permette de renforcer le caractère indissociable et solidaire du GPF ;
- Un retour d'expérience précis, détaillé et objectif sur les conséquences de la libéralisation du Fret ferroviaire et l'exigence d'un retour à une politique de volume ;
- Le respect des contours métiers nécessaires à un haut niveau de Service public ;
- Le recrutement de cheminots au statut permettant de répondre aux besoins de la production dans les territoires ;
- Des augmentations générales de salaires et la réévaluation des pensions ;
- Le maintien et le renforcement des droits sociaux des cheminots : logement, facilités de circulation, régime spécial, statut, droits des contractuels.

Monsieur le Directeur, face à votre politique de destruction et de démantèlement méthodique du Service public et de l'entreprise publique, face à la responsabilité pleine et entière de la direction de l'entreprise dans la dégradation des conditions de vie et de travail des cheminots, la Fédération CGT des cheminots, conformément à l'article L.2512-2 du code du Travail, dépose un préavis de grève couvrant la période de travail du lundi 11 septembre 2017 à 19h00 au mercredi 13 septembre 2017 à 08h00.

Nous sommes disponibles pour discuter avec des interlocuteurs habilités, dans le cadre de véritables négociations, franches et sérieuses. Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.



**Laurent Brun**

Secrétaire général